

DOSSIER DE PRESSE



LE BONHEUR EST DANS LE BOIS

Du 23 février au 3 mars 2013,
Porte de Versailles, Paris

« Du petit plant que le forestier met en terre jusqu'au grand arbre que le bûcheron récolte, puis du bois de cet arbre jusqu'à la maison qui vous abrite et à l'objet que vous utilisez chaque jour, c'est toute une chaîne de professionnels de la forêt et du bois qui mettent en œuvre leurs métiers, leurs compétences, leur passion. »

Source : www.franceboisforet.fr



Gestion durable des forêts



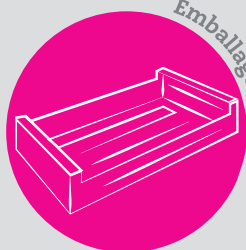
Bois en extérieur



Habitat



Bâtiments agricoles bois



Emballage bois



Bois énergie



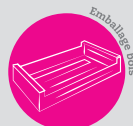
**LE BONHEUR EST
DANS LE BOIS**



LE BONHEUR EST DANS LE BOIS

En 2013, à l'occasion des 50 ans du Salon International de l'Agriculture, la filière forêt-bois prend la parole. En partenariat avec l'Office National des Forêts et avec le soutien du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, venez découvrir sur plus de 100m², de multiples utilisations du bois dans la construction des Bâtiments Agricoles, l'Énergie, l'Habitat, le Bois en Extérieur et l'Emballage. Autant de compétences auxquelles le bois se prête volontiers pour le bonheur de tous ses utilisateurs.





Le bois, un matériau aux 1 000 vertus

Chaque année, la forêt produit une grande quantité de bois : plus de 100 millions de m³ !

Le bois est un matériau :

- Renouvelable par excellence
- Moderne et doté de nombreuses qualités d'isolation, de résistance au feu, de flexibilité et d'adaptation
- Chaleureux et esthétique
- Pratique et économe dans sa mise en œuvre en construction (filière sèche et peu consommatrice d'énergie)
- De plus en plus demandé par notre économie (par exemple : énergie, construction ...)
- Adapté aux grands enjeux actuels et futurs (fixation de carbone et contribution à la lutte contre les changements climatiques, notamment)².

La forêt, un potentiel économique, social et environnemental

Au gré de l'histoire, les forêts d'Europe ont été profondément modifiées dans leur composition et leur répartition par les activités humaines. Dans le contexte mondial, et malgré la variété des milieux forestiers et des cultures nationales, les forêts d'Europe font figure d'exception. La prospérité du patrimoine forestier européen constitue le plus important gisement de ressources renouvelables, tant du point de vue économique et social que pour la conservation de la biodiversité. Leur gestion place désormais l'exploitation des ressources forestières au centre de nombreuses politiques de développement durable initiées en Europe. Dans ce contexte, la forêt offre un formidable potentiel économique, social et environnemental pour relancer la croissance dans l'Union Européenne tout en la positionnant comme pôle majeur du marché mondial des bois et produits dérivés.

■ La forêt française, un modèle paradoxal

Dans ce tableau, la France se distingue à plus d'un titre. Par l'étendue de ses forêts d'abord, la France se classe parmi les grands pays forestiers européens. Par sa richesse, ensuite, caractérisée par une grande biodiversité, la variété des essences et des peuplements. Abritant la plupart des écosystèmes forestiers européens, l'Hexagone illustre parfaitement les enjeux actuels de la gestion forestière. Tous les experts soulignent l'importance de la filière forêt-bois dans le développement local et la gestion des territoires. Principal enjeu, ce sont près de 500 000 emplois, directs et indirects, qui sont générés par les activités de la filière forêt-bois et concentrés en zone rurale. À quoi s'ajoute la qualité paysagère des massifs forestiers qui contribue à la richesse touristique des régions, souvent le principal moyen de rentabiliser l'entretien du patrimoine forestier. Et pourtant ! La forêt française est sous-exploitée. Alors qu'elle possède des ressources abondantes et de qualité, la France est une forte importatrice de bois et de produits dérivés. C'est pourquoi l'utilisation accrue du bois constitue un soutien indispensable à l'emploi en zone rurale, à l'équilibre de notre balance commerciale... et à la lutte contre l'effet de serre !



■ La forêt en quelques chiffres

En France, chaque année, c'est plus de 80 millions d'arbres qui sont plantés soit 2.5 arbres par seconde³ ! De quoi assurer au matériau bois de beaux jours devant lui.



© ONF

- 15,3 millions d'hectares en métropole (la France est le 3^{ème} pays européen pour sa surface forestière)
- 136 espèces d'arbres en France métropolitaine
- Elle abrite 72% des espèces de la flore française, mais aussi 73 espèces de mammifères, et 120 espèces d'oiseaux.
- Les 2/3 de la forêt sont composés de feuillus, c'est à dire des arbres produisant des feuilles bien développées, par opposition aux conifères ou résineux dont la forme des feuilles est réduite à des aiguilles.

■ La lutte contre l'effet de serre

La forêt et le bois sont aujourd'hui des éléments majeurs de la lutte contre le réchauffement climatique.

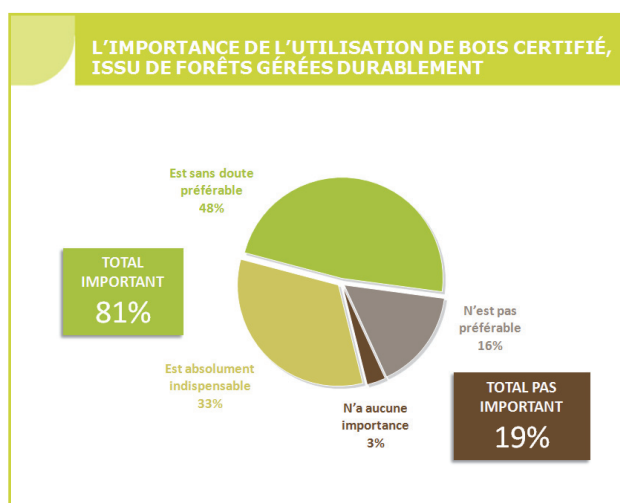
Les écosystèmes forestiers prélèvent le CO₂ de l'atmosphère. L'utilisation des produits bois prolonge le stockage du carbone et permet d'éviter des émissions de gaz à effet de serre en se substituant à des matériaux coûteux en énergie ou directement aux énergies fossiles dans le cas du bois énergie.

La filière forêt bois est aujourd'hui le principal puit de carbone français ! Elle s'engage pour relever le défi du changement climatique. Sa participation à la lutte contre le changement climatique prend différents aspects et passe notamment par une véritable gestion durable de la ressource, des récoltes de bois régulières, la valorisation du matériau bois, et l'utilisation énergétique des sous-produits et des produits en fin de vie.

■ Gestion durable et certification

Avec un volume de 60 millions de m³ au niveau national, la récolte de bois ne représente qu'environ 60% de l'accroissement annuel de la production forestière. Contrairement aux idées reçues répandues, couper du bois ne signifie pas tuer la forêt, mais simplement accompagner le travail de la nature et assurer une gestion durable des forêts.

Le forestier prélève les arbres à maturité et favorise ainsi le renouvellement de la forêt. Entretien, coupes et reboisements maintiennent la diversité biologique et la vitalité de la forêt. Une gestion durable passe donc nécessairement par l'exploitation et la récolte, assurés selon un principe de gestion responsable des forêts. Aujourd'hui plusieurs systèmes de certification permettent de connaître les bois issus de forêts gérées durablement.



En France, on s'assure du renouvellement de la forêt !

Sensibles aux préoccupations environnementales, les Français considèrent qu'il est important d'utiliser un bois certifié, issu de forêts gérées durablement, dans les projets d'aménagements extérieurs en bois (81%). Pour un tiers d'entre eux, cette exigence est même « indispensable » (33%).

Pour les professionnels également, la notion de bois certifié est devenue un indicateur de qualité et de traçabilité. Ainsi, un peu plus des trois quarts des entreprises déclarent utiliser du bois certifié (77 %).

Le bois séduit plus que jamais

Au XIXème siècle, Thoreau écrivait que « La nature à chaque instant s'occupe de votre bien-être. Elle n'a pas d'autre fin. Ne lui résistez pas ! »

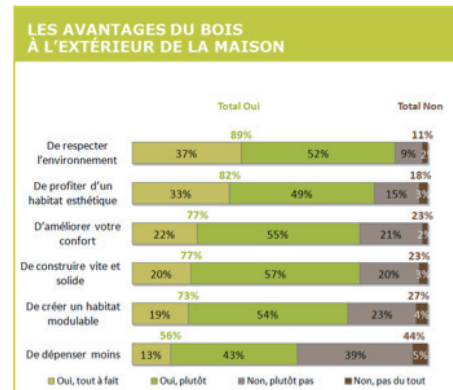
Le bois, matériau n°1 du bien-être pour les français ! ⁴

Beau, confortable et écologique, le bois séduit plus que jamais. 65% des particuliers ont utilisé ou choisiraient d'utiliser du bois pour rénover, agrandir ou aménager l'extérieur de leur habitat. Pour une très grande majorité d'entre eux, le bois est surtout une «source de confort». On note en particulier que les femmes et les personnes habitant un milieu urbain font systématiquement part de jugements plus positifs à l'égard du bois que les autres catégories de la population.

Pour leurs travaux d'isolation, comme pour l'aménagement extérieur ou le choix de leurs menuiseries, le bois apparait comme un matériau de qualité.

En détails, l'utilisation du bois à l'extérieur de la maison (en façade, pour une extension, sur une terrasse ou pour un portail) séduit principalement pour ses qualités esthétiques et écologiques : 89% des interviewés considèrent que le bois permet de respecter l'environnement (37% en sont même « tout à fait » convaincus) et 82% qu'il permet de profiter d'un habitat esthétique (33% « tout à fait »). Trois quart des personnes sont également persuadées que le bois améliore le confort d'une maison (77%), qu'il permet une construction rapide et solide et contribue à la création d'un habitat modulable (73%). Des menuiseries bois apportent quant à elles confort et design à l'habitation.

Côté isolation thermique, 82% des particuliers considèrent que le bois constitue un moyen efficace d'isoler une maison.

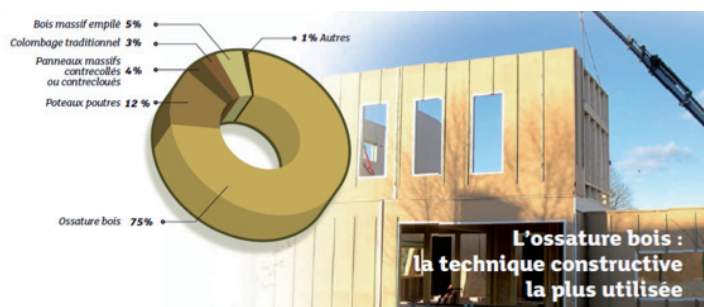


4. Source : Enquête IFOP 2012 réalisée auprès d'un échantillon de 992 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Synthèse de l'étude disponible sur demande auprès du service presse du CNDB



La construction bois en plein essor ⁵

■ L'ossature bois, grande favorite de la construction :



5. Source : Observatoire national de la construction bois 2012 – consulter la synthèse de l'étude sur www.franceboisforet.fr

Simple phénomène de mode ou réelle prise de conscience, la maison bois connaît un succès grandissant. Aujourd'hui, plus d'une maison sur 10 construite en France est en bois !

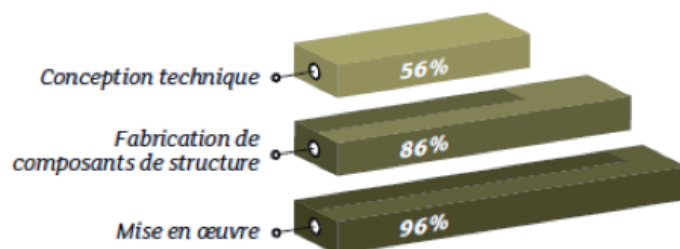
La maison bois ne ressemble à aucune autre, car elle offre un espace de vie unique qui sait évoluer au gré des envies et besoins architecturaux... Jamais figée, la maison bois grandit, s'épanouit, se transforme facilement, notamment grâce à la technique de l'ossature bois, technique constructive la plus répandue actuellement.

■ Un marché porteur et générateur d'emplois :

Le montant généré par le marché de la construction bois s'élève à 2 milliards € HT en 2011, soit 51 % du chiffre d'affaires total des entreprises présentes sur ce marché.

En termes de poids dans leur activité, la construction bois représente plus de la moitié de leur chiffre d'affaires total.

On compte aujourd'hui plus de 16 400 emplois en construction bois. 42 % de ces emplois se trouvent dans les entreprises de charpente. Rappelons que sur l'ensemble de l'activité de la filière forêt-bois, on dénombre aujourd'hui un tissu de PME de 440 000 emplois, pour un chiffre d'affaires de 60 milliards d'euros.



■ Des atouts incomparables :

- Si le bois séduit autant, c'est grâce à ses incomparables qualités :
- Le bois en structure ne vieillit pas, ne s'use pas. Sa durée de vie dans les constructions est de plusieurs siècles (colombages du moyen-âge, charpentes des châteaux et des cathédrales ...). On peut dire sans risque, que l'ossature bois d'une maison d'aujourd'hui peut durer une centaine d'années (la réglementation est basée sur une durée de 50 ans).
- Le bois est le matériau de construction qui consomme le moins d'énergie pour sa transformation : 5 fois moins que le ciment et 130 fois moins que l'acier.
- Le bois est léger : à résistance égale, il pèse en moyenne 5 fois moins que le béton et 17 fois moins que l'acier.
- Le bois est 12 fois plus isolant que le béton. Ses qualités d'isolation thermique permettent d'importantes économies d'investissement et de fonctionnement sans rien sacrifier au confort.
- Le bois permet toutes les audaces architecturales. Il est aussi bien adapté à la maison individuelle qu'aux logements collectifs, écoles, bureaux, centres commerciaux, centres de loisirs ... On construit couramment des immeubles de six étages en ossature bois aux Etats-Unis.
- Construire en bois c'est construire vite. En Europe la durée de réalisation d'une maison individuelle est de 4 mois.



Pour tous ou chez soi, faire feu de tout bois

Le bois est une source d'énergie renouvelable de plus en plus utilisée. Les chaudières automatiques modernisent le chauffage individuel et collectif. Dans certain cas, la production de chaleur peut être couplée à la production d'électricité.

Utilisé depuis toujours pour se chauffer, le bois revient aujourd'hui en force sous diverses formes procurant ainsi la chaleur dont nous avons besoin grâce à une matière première renouvelable et des appareils de chauffage très performants et de moins en moins polluants. Le bois est une énergie utilisée aussi bien de façon individuelle que collective, pour alimenter par exemple des chaufferies et des installations industrielles de production combinée de chaleur et d'électricité. En France, il est ainsi devenu une source de chaleur principale ou d'appoint pour une maison individuelle sur deux. Les bûches sont quant à elles de plus en plus remplacées par des formes de bois de chauffage plus pratiques d'utilisation tels que les plaquettes, les granulés ou les pellets.

Les plaquettes sont produites après broyage, soit de branches, soit de bois issu de l'industrie. De leur côté, les granulés ou pellets sont obtenus après compression de la sciure de bois et nécessitent une installation spécifique. Le granulé bénéficie d'un pouvoir calorifique élevé et d'une forte densité qui minimise le volume de stockage.

Aujourd'hui, les prix des énergies fossiles augmentent de façon plus significative que celui du bois énergie.



Élevage ou stockage : le bonheur est dans le bois

En choisissant de construire leurs hangars d'élevage ou de stockage en bois, les agriculteurs ont la garantie d'un acte écologique tout en bénéficiant de bâtiments confortables et durables.

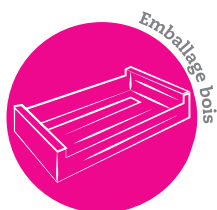
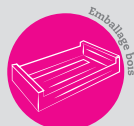
Qu'ils soient bovins, ovins, caprins ou avicoles, les élevages ont besoin de bâtiments qui répondent aujourd'hui à des cahiers des charges complexe, mêlant bien-être des animaux, fonctionnalité, efficacité de production et sécurité.

De même, les hangars qui abritent paille, grains, pommes de terre, engrais, tracteurs et autres matériels doivent être les plus fonctionnels possible et protéger au mieux des aléas climatiques les produits et objets qu'ils renferment.

Si en plus de telles constructions sont économiques, durables et écologiques, les agriculteurs ne pourront qu'être pleinement satisfaits.

Par ailleurs, contrairement à certaines idées reçues, construire en bois n'est pas plus coûteux. Les prix des bâtiments en bois sont concurrentiels comparés à ceux des charpentes métalliques.





Palettes et cagettes : emballages durables par nature

Lourd ou léger, l'emballage en bois transporte et conditionne les denrées alimentaires sans risque pour la santé et dans le meilleur respect de l'environnement.

Qu'il s'agisse des palettes pour le transport ou des cagettes, bourriches, barquettes, caisses de vin et autres boîtes à fromage pour emballer, transporter et stocker les denrées alimentaires, le bois est aujourd'hui largement plébiscité par les utilisateurs. Lourds ou légers, les emballages bois bénéficient d'indéniables qualités au premier rang desquelles leurs atouts environnementaux, en étant renouvelables et 100 % recyclables. Utilisé depuis des siècles pour le transport et le stockage des denrées alimentaires, le bois est de plus considéré comme un matériau sain, qui permet un approvisionnement à la demande et assure une belle présentation des produits en point de vente.

Matériau vivant et naturel, le bois possède également des propriétés exceptionnelles vis-à-vis des produits alimentaires : il interrompt la prolifération bactérienne quand celle-ci survient, permet des transferts d'humidité favorables aux aliments et allonge la durée de vie des produits. Producteurs, vendeurs et consommateurs de fromages, fruits de mer, fruits et légumes apprécient donc naturellement les qualités de ceux qu'on peut aisément qualifier d'« éco emballages ».



Du bois où il fait bon vivre

Confort thermique, esthétique, durabilité, facilité d'entretien et de réparation : une construction où le bois est très présent confère à ses habitants de multiples avantages.

Associé dès l'origine à l'acte de construire, le bois est l'un des rares matériaux naturels encore utilisé dans l'habitat. Et que ce soit pour la structure même des habitations, l'habillage et l'isolation extérieure ou les menuiseries intérieures, les possibilités d'utilisation du bois dans sa maison sont très nombreuses. Solution tant économique qu'écologique à l'heure des grands questionnements sur les coûts énergétiques, le bois est de plus synonyme d'une construction où il fait bon vivre. En effet, mixé avec d'autres matériaux, il peut offrir d'importants avantages thermiques.

De plus, contrairement aux idées reçues, l'évolution des produits de finition a permis de réduire fortement la fréquence de l'entretien du bois qui, en structure porteuse, ne requiert aucun entretien. Le bois est le matériau de toutes les ambiances, de la plus design à la plus traditionnelle. La variété des styles, des essences et des matières permet d'obtenir une multitude d'aspects différents, à l'intérieur comme à l'extérieur de la maison.



En public ou en privé, le bois, un matériau par nature fait pour l'extérieur

Utilisé aussi bien pour habiller les façades que pour aménager les jardins privés ou les espaces publics, le bois bénéficie d'une esthétique naturelle, à laquelle s'ajoutent ses capacités d'isolation et sa durabilité.

Colorés ou naturels, lasurés ou peints, les revêtements extérieurs en bois laissent s'exprimer aussi bien la créativité de chacun que les envies de personnalisation. L'orientation des lames et la nature de l'essence choisie sont autant de possibilités pour changer l'allure d'une maison, même en rénovation avec une pose sur une construction existante. De même, portes, fenêtres, brise-soleil, volets et persiennes en bois permettent de répondre à toutes les exigences d'esthétique et de performance sans être plus compliqué d'entretien que d'autres matériaux.

Dans les jardins publics ou privés, les espaces naturels et les parcs, le bois trouve parfaitement sa place pour offrir des solutions d'aménagement naturelles, très performantes et polyvalentes : mobiliers extérieurs, clôtures, terrasses, platelages, aire de jeux pour enfants, structures d'assise...

Bien mis en œuvre, le bois est par ailleurs naturellement résistant dans le temps. Son traitement et de nouvelles techniques de préservation permettent de renforcer sa durabilité.

Contact presse : Sarah LAROUSSE - CNDB

Tél : 01 53 17 19 63 ou 06 78 06 66 59 – Fax : 01 43 41 11 88 – s.laroussi@cndb.org

**LE BONHEUR EST
DANS LE BOIS**



FICHES PRESSE PARTENAIRES



FBF - FRANCE BOIS FORET



Adresse : 10 avenue de Saint Mandé - 75012 PARIS

Tél : 01 40 19 81 14

Fax : 01 40 19 81 11

Mail : contact@franceboisforet.fr

Site internet : www.franceboisforet.fr

France Bois Forêt Interprofession nationale au service de la filière Forêt- Bois

France Bois Forêt, association loi de 1901 créée le 8 décembre 2004, a été reconnue en tant qu'organisation interprofessionnelle, au sens de l'article L 632-1 du code rural, par arrêté interministériel du 27 mai 2005.

France Bois Forêt regroupe aujourd'hui les propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés, les pépiniéristes, grainiers et reboiseurs ainsi que tous les professionnels de la première transformation du bois (récolte, scierie, rabotage, parquet massif), ceux de l'emballage en bois. Elle regroupe ainsi une part significative de la filière Forêt-Bois pour l'ensemble du territoire français.

L'objectif de France Bois Forêt est de valoriser le bois et développer la gestion durable de la forêt en France par des campagnes de communication ; de soutenir le développement économique en diffusant une information précise et opérationnelle aux acteurs de la filière ; de favoriser l'initiative et le progrès technique en apportant un soutien financier aux projets innovants ; de participer à l'éducation à l'Environnement dans la filière-bois et d'informer les jeunes générations des opportunités professionnelles que la filière propose. Enfin, France Bois Forêt contribue à promouvoir la place de la forêt française dans les politiques environnementales et économiques.

France Bois Forêt soutient le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt au Salon International de l'Agriculture 2013

Le visiteur sera convié à flâner dans un espace bois et forêt qui rappelle toute l'importance de cette filière, tant sur le plan de la gestion durable des forêts que sur le plan de la modernité du bois dans l'architecture et le design aujourd'hui.

Le Ministère, avec le support de l'Interprofession Nationale France Bois Forêt, a choisi de mettre la ressource française à l'honneur cette année au Salon de l'Agriculture.

De l'arbre au parquet en passant par le mobilier design, il sera possible de découvrir la multitude de possibilités qu'offre le matériau bois.

France Bois Forêt est le reflet d'une filière "responsable", qui gère durablement sa forêt, sa matière première tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.



CODIFAB



Adresse : 28 bis avenue Daumesnil - 75012 PARIS

Tél : 01 44 68 18 08

Mail : information@codifab.fr

Site internet : www.codifab.fr

Créé en Avril 2009, le Codifab est un Comité Professionnel de Développement Economique Créé par les Pouvoirs Publics à la demande des secteurs professionnels des professions de la fabrication de l'Ameublement et des industriels et artisans du Bois, le Codifab est dirigé par un conseil d'administration composé de 21 membres. Ce conseil, pour prendre ses décisions, s'appuie sur trois commissions :

- Commission Ameublement qui propose des actions relevant de ce secteur ou communs avec le Bois et finançables par la taxe fiscale (taux de 0,2%)
- Commission Bois qui propose des actions relevant de ce secteur ou communs avec l'Ameublement et finançables par la taxe fiscale (taux de 0,1%)
- Commission financière qui veille aux grands équilibres financiers du Codifab. Pour s'assurer d'une bonne adéquation entre les orientations stratégiques des professions, la mission de service public du Codifab et ses règles de fonctionnement interne, le Codifab signe avec l'Etat un contrat de performance de quatre années présentant les grands domaines d'action et évalué au travers d'indicateurs de suivi semestriels.

Le Codifab a pour mission de collecter la taxe fiscale affectée créée par l'article 71 de la loi de finances rectificative pour 2003 du 30 Décembre 2003 (modifiée) et de financer des actions collectives au profit de ces secteurs dans le cadre des missions mentionnées à l'article 2 de la loi du 22 Juin 1978



LCB - Le Commerce du Bois



**Le Commerce
du Bois**

Président : Sébastien LEVENEZ

Directeur : Eric BOILLEY

Adresse : 6 avenue de Saint-Mandé – 75012 PARIS

Tel : +33 1 44 75 58 58 - Fax : +33 1 44 75 54 00

Mail : eric.boilley@lecommercedubois.fr

Site Internet : www.lecommercedubois.fr

L'association professionnelle Le Commerce du Bois (LCB) a été créée en 2000. Elle fédère les entreprises françaises spécialisée dans la distribution bois et dérivés, promeut leurs actions et amplifie leur message aussi bien en France qu'en Europe. Elle regroupe plusieurs grandes familles professionnelles : négociants, importateurs, raboteurs et agents.

Les négociants rassemblés sous le label Expert Relais Bois représentent 250 points de vente répartis sur le territoire, ayant en commun des engagements de qualité en matière d'offre de produits, politique de services et conseils aux clients. Site Internet : www.expertrelaisbois.fr

Tous les membres de LCB sont signataires de la Charte environnementale sur l'achat et la vente responsables de produits bois.

Une triple ambition

- Promouvoir l'utilisation de l'éco matériau bois.
- Promouvoir l'expertise de la distribution spécialisée bois et dérivés en liaison avec tous nos partenaires de la filière bois ou extérieurs comme ceux de la filière maritime (ports, compagnies...) motivés par la même ambition.
- S'engager en faveur du développement durable des forêts, avec notamment la charte environnementale de l'achat et la vente responsables de bois.

Une expertise

Chacun des métiers de LCB, négociants, importateurs, scieurs, raboteurs de bois et agents, s'appuie sur des règles professionnelles exigeantes valorisant la production et la distribution des produits concernés. La normalisation des produits, la certification des métiers, la définition des règles techniques sont autant de garanties apportées aux utilisateurs de nos produits.

Une force de propositions

LCB est structurée autour de Commissions de travail en charge de programmes d'actions en phase avec les besoins du marché : Commissions « Produits » ; « Panneaux » ; « Rabotés » ; « Communication » ; « Environnement » ; « Social »...

Une offre et une demande en phase

Les membres de LCB peuvent fournir une très large gamme de produits : depuis les bois massifs jusqu'aux produits plus élaborés comme les éléments rabotés, bois massifs reconstitués, panneaux, éléments de charpente, menuiseries, solutions constructives...

LCB c'est aussi une réelle force économique

Des outils de communication : site internet, base de données, CDROM, DVD, revue bimestrielle, brochures, plaquettes, affiches, etc.

150 sociétés - 4000 collaborateurs - 3 milliards d'Euros de chiffre d'affaires



FNB - Fédération Nationale du Bois



Adresse : 6 rue François Ier – 75008 PARIS

Tél. : 01 56 69 52 00

Site internet : www.fnbois.com

La Fédération Nationale du Bois regroupe les organisations professionnelles des exploitants forestiers et des industries de transformation, mais aussi des organismes spécialisés dans la promotion du bois français et de ses essences. La FNB représente la filière forêt-bois dans sa totalité et sa diversité avec:

- Plus de 80 organisations fédérées,
- 1 750 entreprises affiliées soit 50 000 emplois,
- 95 % des industries de la 1^{ère} transformation.

Elle a un rôle de représentant institutionnel auprès des instances politiques, administratives, professionnelles, économiques et sociales, ainsi qu'à l'échelon européen.

Les savoir-faire de nos adhérents

Exploitation forestière : nos adhérents assurent notamment l'interface entre propriétaires forestiers et les professionnels de la transformation du bois, ils optimisent la valorisation des coupes de bois en tirant le meilleur partie de chaque grume sortie de la forêt. Ils tiennent compte pour cela des essences, des tailles, des qualités et également des marchés.

Produits à destination de la construction : les adhérents de la FNB approvisionnent les industries de l'aval (charpente industrielle) mais aussi les artisans (menuisiers, charpentiers traditionnels). Leur savoir s'étend bien au-delà des sciages bruts puisqu'ils investissent pour plus de valeur ajoutée (séchage des bois, bois traités) et qu'ils se diversifient de plus en plus vers des produits intermédiaires élaborés (bois massifs reconstitués par exemple)

La décoration et l'aménagement intérieur et extérieur : du parquet au lambris en passant par les traverses paysagères, les terrasses ou encore le bardage, les adhérents de la FNB mettent en œuvre leur savoir-faire pour fournir des produits adaptés pour les aménagements extérieurs et intérieurs. Energie : plaquettes forestières, granulés, bois bûches et autres connexes de la scierie, sont autant de produits que nos adhérents proposent pour valoriser l'une des premières sources d'énergie renouvelable en France : le bois.

Emballage : grâce à leur savoir-faire, nos adhérents travaillent en lien étroit avec les entreprises du secteur de l'emballage : palettes, emballage industriel ou emballage léger. Ils peuvent fournir à ce secteur des produits intermédiaires ou bien réaliser eux-mêmes des produits finis.



CNDB - Comité National pour le Développement du Bois



Adresse : 6, avenue de Saint-Mandé - 75012 PARIS

Tél : 01 53 17 19 60

Fax : 01 43 41 11 88

Mail : s.laroussi@cndb.org

Site internet : www.cndb.org

Notre philosophie

Le CNDB défend les intérêts de l'ensemble de la filière forêt-bois et accompagne ses membres et partenaires pour promouvoir une ressource bois de qualité.

Nos missions

Le CNDB défend les intérêts de l'ensemble de la filière forêt-bois et accompagne ses membres et partenaires pour promouvoir une ressource bois de qualité.

Depuis 1989, le Comité National pour le Développement du Bois est l'organisme national français pour le développement et la promotion de la filière forêt-bois.

Notre objectif est de faire connaître le rôle essentiel de la filière dans le développement de l'économie française et des emplois sur le territoire national, mais également celui du bois grâce à sa capacité exceptionnelle de contribution à l'atténuation du changement climatique.

Nos compétences

L'équipe du CNDB s'organise autour de trois pôles de compétences

Centre de ressources et expertise

- Edition de supports
- Mise en place d'outils et bases de données
- Conseil technique

Promotion et communication

- Conseil et recommandation stratégique
- Déploiement de dispositifs de communication
- Pilotage des prestataires et suivi des budgets
- Mise en place d'indicateurs d'évaluation

Formation

- Développement de l'ingénierie de formation
- Mise en place des stages
- Création de partenariats
- Réalisation de plateformes de construction sur site
- Visites de chantiers et réalisations bois

LE BONHEUR EST
DANS LE BOIS



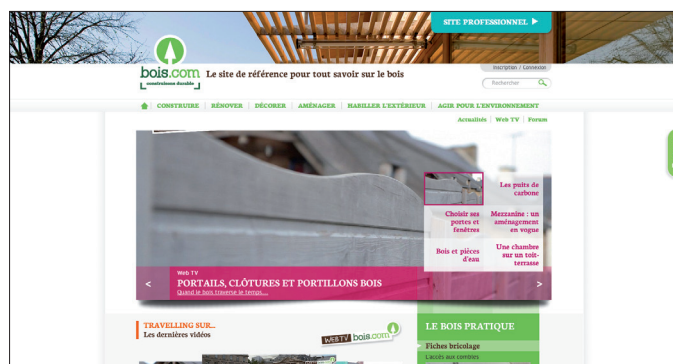
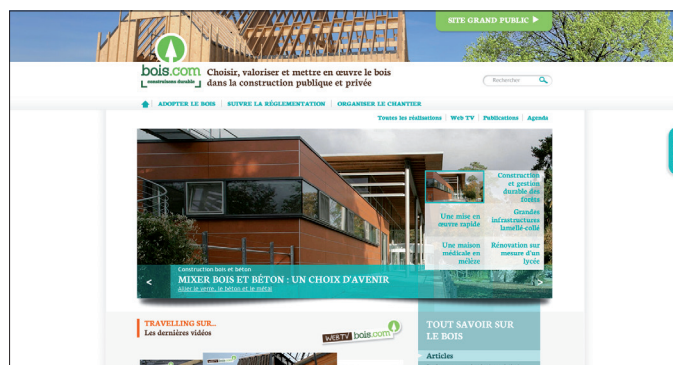
BOIS.COM



Lancée depuis 2004 par la filière forêt-bois, « Bois.com, construisons durable » est une campagne de communication nationale qui marque la volonté de l'ensemble des acteurs français de contribuer à la promotion du matériau bois et de valoriser les résultats obtenus en matière de gestion durable des forêts.

Cette campagne nationale est l'occasion de signaler au grand public comme aux professionnels les nombreux atouts du bois dans la lutte contre l'effet de serre. Elle rappelle également les possibilités d'usage et les avantages de ce matériau d'avenir dans la construction, la décoration et la rénovation des bâtiments, qu'il s'agisse de maisons individuelles, de logements collectifs, de bâtiments publics ou d'ERP (bureaux, bâtiments tertiaires...).

Le site www.bois.com a été créé dans le cadre de la campagne, afin d'apporter à tous les publics des réponses concrètes et une multitude de témoignages sur les utilisations et les atouts du bois. Aujourd'hui considéré comme le portail de référence en matière d'informations, les professionnels comme les particuliers peuvent y trouver des films, des interviews, des colloques, des dossiers thématiques, des fiches pratiques ou encore un forum d'échanges, alimentés régulièrement en nouveaux contenus.



LE BONHEUR EST
DANS LE BOIS



CAPEB



Adresse : 2 rue Béranger - 75140 Paris Cedex 03

Tél : 01 53 60 50 00

Site internet : www.capeb.fr

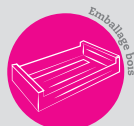
La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est l'organisation professionnelle représentative des 380 000 entreprises artisanales du bâtiment.

Les missions de la CAPEB : promouvoir, défendre, représenter l'artisanat du bâtiment

Indépendante de la puissance publique, la CAPEB mène des missions d'intérêt général.

Depuis 1946, elle se mobilise pour promouvoir, défendre, représenter les intérêts économiques et sociaux des entreprises artisanales du bâtiment.

- Défense individuelle et collective de ses adhérents
- Représentation de l'artisanat du bâtiment face aux pouvoirs publics : négociations et revendications
- Suivi des dossiers législatifs, juridiques, fiscaux, économiques, professionnels et sociaux
- Contribution au développement économique des entreprises
- Participation à la gestion des organismes sociaux (assurance maladie, assurance retraite, ...)
- Relations avec les partenaires
- Promotion des métiers auprès du grand public



FFB - Fédération Française du Bâtiment



Adresse : 7/9 rue La Pérouse - 75784 PARIS CEDEX 16

Tél : 01 40 69 57 40

Fax : 01 40 69 57 41

Site internet : www.ffbatiment.fr

La FFB Charpente, Menuiserie, Parquets est l'Union de métiers qui regroupe les sections professionnelles et chambres syndicales constituées au sein des fédérations départementales membres de la Fédération Française du Bâtiment.

L'Union FFB-CMP est active dans les domaines de la structure, de l'enveloppe et de l'aménagement intérieur et extérieur bois (fabrication et mise en œuvre des composants).

Parmi les principales missions de l'Union FFB-CMP citons : la normalisation, la formation, la prévention, la veille réglementaire et technique, la recherche, le développement de l'utilisation du bois dans la construction et la communication.

Avec près de 100 000 actifs, les artisans et entrepreneurs membres de l'Union FFB-CMP réalisent les 2/3 du chiffre d'affaires de la profession.

En matière de construction bois, l'offre reste aujourd'hui encore largement inférieure à la demande. Les freins sont liés à la taille des acteurs et à leurs capacités d'investissement, sans perdre de vue les compétences nécessaires pour aborder ces marchés avec succès : on ne s'improvise pas constructeur bois ! A cet égard, les charpentiers et les menuisiers sont les professionnels qui ont le meilleur socle de compétences pour se positionner sur les marchés de la construction à structure bois.

Notre rôle

- Elaboration de la politique technique et de la veille réglementaire (normes et DTU relatif à chaque métiers)
- Animation et conseil auprès des entreprises (animations techniques proposées aux adhérents des fédérations régionales et départementales) et réalisation de guides
- Démarches qualité spécifiques aux métiers (entre autre développement des chartes de qualité « 21 ») et réduction de l'impact environnemental par les entreprises.
- Actualisation des connaissances
- Stratégie métier (participation à divers travaux prospectifs dans des cadres nationaux ou européens), aider les entreprises à se positionner sur de nouveaux marchés ou à améliorer la qualité de leur offre pour développer leur rentabilité.
- Promotion et image des métiers



BAB - BÂTIMENTS AGRICOLES BOIS



Adresse : 6 avenue de Saint-Mandé - 75012 Paris
Site internet : www.batibois.org

Créée en 2001, BAB est une association loi 1901 qui rassemble les constructeurs spécialisés dans la réalisation de bâtiments agricoles en bois. Ces adhérents s'associent de sorte à mutualiser leurs expériences et moyens pour développer leur profession.

L'association est un lieu d'échanges, un moyen de faire progresser la qualité et de valoriser les bâtiments agricoles en bois. Enfin, BAB est l'organisme de référence sur ce secteur, et donc l'interlocuteur des pouvoirs publics et institutions de la filière bois.

Qu'ils soient bovins, caprins ou avicoles, les élevages exigent des infrastructures bien spécifiques, pensées pour accompagner et faciliter les multiples activités qui s'y déroulent. A ce titre, le bâtiment doit répondre à un cahier des charges complexe, mêlant bien-être des animaux, fonctionnalité, efficacité de production et, bien sûr, sécurité. Autant d'exigences qui sont aujourd'hui conciliées, tout particulièrement dans ces contextes ruraux, à une volonté forte de respect de l'environnement et d'intégration harmonieuse à la nature.



Construire un bâtiment d'élevage nécessite, de fait, de répondre à des exigences parfois bien différentes. Quelles qu'elles soient, le bois sait y répondre. Massif ou reconstitué, bâtiment simple ou architecturé, confort des animaux, organisation de l'espace, solidité, durabilité, respect de l'environnement : la construction bois concrétise chaque attente propre aux bâtiments d'élevage.



FIBC - Fédération de l'Industrie Bois Construction



Adresse : 6 avenue de Saint-Mandé – 75012 PARIS

Tél. : 01 43 45 53 43

Mail : fibc@magic.fr

Site internet : www.batibois.org

La Fédération de l'Industrie Bois Construction (FIBC) a été créée en 2000 autour d'un nouveau regroupement de plusieurs syndicats nationaux de spécialités, appartenant à l'Industrie Bois Construction.

Si « l'union fait la force », la FIBC voit au-delà du poids qu'elle représente.

De fait, la Fédération repose avant toute chose sur un socle de valeurs essentielles et sur une certaine vision de la filière Bois Construction. Une éthique et des ambitions que partagent tous les organismes adhérents qui la composent, ainsi que leurs membres :

- Agir pour le développement de la filière
- Développer les outils de production
- Affirmer le rôle social de la filière
- Etendre la représentativité de l'industrie Bois Construction

La FIBC représente aujourd'hui plus de 15 000 salariés travaillant au sein de 12 organismes différents représentant un chiffre d'affaires pour le secteur de 2.5 MA €.

Nos adhérents

La FIBC compte aujourd'hui 12 syndicats, unions et associations qui couvrent la majeure partie des composants industrialisés de la construction bois, depuis la charpente, jusqu'aux murs, en passant par les parquets ou les portes techniques. Ensemble, ces industriels œuvrent à faire évoluer leurs produits vers plus de qualité, à les valoriser et à étendre leurs parts de marché. Ce regroupement significatif d'industriels, de constructeurs spécialisés et d'ingénieurs concernés par le développement du bois dans la construction s'inscrit dans la continuité des actions engagées depuis dix ans, et permet ainsi de répondre, en se dotant des moyens nécessaires, aux nouveaux enjeux.

Organismes membres de la FIBC :

- AFEB : Association des Fabricants d'Escaliers en Bois
- APIBOIS : Syndicat des Industriels de la Poutre en I à base de Bois
- AREBOIS : Acoustique Réalisation Ecrans Bois
- ATF-BTP : Association Technique des Fabricants de Bloc Porte Technique
- BAB : Bâtiments Agricoles en Bois
- RBR : Renforcement des ouvrages structures Bois par Résine
- SCIBO : Syndicat de la Charpente Industrialisée en Bois
- SNAPB : Syndicat National des Appicateurs de la Préservation du Bois
- SNBL : Syndicat National du Bois Lamellé
- SYMOB : Syndicat des constructeurs et fabricants de maisons à ossature bois
- SYNABATI : Syndicat National des fabricants et constructeurs de bâtiments industrialisés
- UFFEP : Union Française des Fabricants et Entrepreneurs de Parquets



SIEL - Syndicat National des Industries
de l'Emballage Léger en Bois



Adresse : 6 rue François 1er - 75008 Paris

Tél : 01.56.88.36.75 - Fax : 01.56.88.06.45

Contact : Olivier de Lagausie - olivier.delagausie@siel-grow.fr

Site internet : www.emballage-leger-bois.fr

Le secteur d'activité

Emballages légers en bois, cagettes, barquettes, bourriches, boîtes.

La place de ce secteur sur le marché

Très présent dans le domaine des fruits, des légumes, des fromages, de l'ostréiculture, de la boulangerie, des cadeaux, avec près de 700 millions d'emballages annuels, la profession de l'emballage bois constitue un acteur majeur d'utilisation du bois, permettant un renouvellement des forêts, une meilleure séquestration du carbone, représentant un secteur attractif d'emplois industriels en milieu rural.

- Le chiffre d'affaires : 250 Mi €
- Le nombre d'employés : 2000 environ
- Le nombre d'implantations : 50
- Depuis 2011, le Président de l'organisation professionnelle est Michel Blanchet, de l'entreprise Blanchet SA

Nos enjeux et engagements

Atouts : La cagette est un emballage sain, monorotation, apte au contact alimentaire, recyclable et valorisable énergétiquement.

Innovation : La grande vague environnementale nourrit un grand courant de sympathie des utilisateurs et des créateurs d'emballages pour les emballages légers en bois. Les développements sont nombreux, particulièrement dans les emballages consommateurs.

Développement durable : Dans un monde où l'énergie fossile et les produits issus du pétrole représentent une solution non pérenne, l'idée que le bois bien géré est le meilleur allié des générations futures commence à être acceptée. Bientôt on dira « Tout ce qui peut être fait, à fonctionnalités égales, en matériau renouvelable, doit absolument l'être ». Cette idée s'imposera, soit grâce au comportement des consomm-acteurs, soit par la hausse du prix du pétrole, soit par les « conflits d'usage » qui émergeront dans les filières du non renouvelable, comme le plastique.

Avenir de la filière : C'est pour toutes ces raisons que l'industrie de la cagette bois prépare l'avenir avec conviction et enthousiasme, proches des fournisseurs de bois, des secteurs clients et de la Distribution.



SYPAL - Syndicat de l'Industrie et des services de la palette



Adresse : 6, rue François 1er – 75008 PARIS

Tél : 01 56 69 52 01- Fax : 01 56 69 52 08

Contact : Jean-Marie TANGUY, Délégué Général - jmtanguy@sypal.eu

Site internet : www.sypal.eu

Le secteur d'activité

Le SYPAL est l'organisation nationale représentant les professionnels de la palette en bois, fabricants, reconditionneurs et gestionnaires de parcs.

La place de l'entreprise sur le marché

Le SYPAL regroupe une quarantaine d'adhérents représentant 95 % de la production de palettes normalisées et environ 75 % des « mouvements » de palettes en France.

Nos enjeux et engagements

Innovation

Conception informatisée par un logiciel dérivé de l'architecture, permettant ainsi d'économiser le volume de bois et d'assurer une capacité de charge en toute sécurité pour le personnel et les marchandises transportées. Etudes pour mesurer la capacité de résistance à la charge de palettes neuves ou reconditionnées.

Nos activités

Accompagnement des professionnels : le SYPAL participe aux différentes instances de normalisation et de réglementation. Il informe ses adhérents en temps réel sur les évolutions en cours et prévisibles de ce domaine. Grâce à son action en France et en Europe par l'intermédiaire de sa fédération européenne il agit dans l'intérêt non seulement de tous les professionnels de la palette mais également des professions de l'amont de la filière bois. Pour mémoire, plus d'un quart de la production de sciages français est dédiée à la fabrication de palettes et emballages bois.

Développement durable : Le SYPAL est actif sur les trois volets principaux du développement durable : Economique, écologique et social/sociétal, à travers la promotion de la palette bois. En effet, la palette tous matériaux confondus est un outil de manutention incontournable dans la vie économique. La palette bois qui représente 95 % de la totalité des palettes en circulation présente en outre des avantages en coût d'utilisation (coût financier et coût carbone), ce qui lui procure un excellent profil écologique comme le montre l'analyse de cycle de vie réalisée en 2012. Outre ses qualités économiques et écologiques la palette joue un rôle important dans le domaine social/sociétal. En effet, les 650 entreprises réparties en plus de 1000 établissements sur le territoire national emploient plus de 10 000 personnes dont une grande partie reçoit une formation dispensée par la profession. Le maillage sur tout le territoire national permet en outre de procurer des emplois à des régions réputées défavorisées. A noter que les structures d'insertion (travailleurs handicapés ou réinsertion) sont très présentes dans le secteur de la palette.



FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIÈRES



Adresse : 13, rue du général Bertrand, 75007 Paris

Tél. : 01 45 67 47 98

Mail : federation@communesforestieres.org

Site internet : www.fncofor.fr

Depuis 1933, cette association d'élus regroupe des communes, des collectivités ou leurs groupements ayant sur leur territoire une forêt publique, et plus largement des collectivités intéressées par l'espace forestier et la filière forêt-bois. Plus de 5000 communes, soit 60% de la surface des forêts communales, sont représentées. Sur le territoire national, la Fédération se compose de 46 associations départementales et 11 Unions régionales.

Un réseau au service des élus

Objectifs : améliorer, développer et valoriser le patrimoine forestier des collectivités pour promouvoir une gestion durable multifonctionnelle et placer la forêt au cœur du développement local.

Missions : la Fédération représente et défend à l'échelle nationale les intérêts de ses adhérents. Elle est force de proposition en matière de politique forestière et favorise une approche territoriale des problématiques forestières. Elle développe de nombreux partenariats (Office national des forêts, membres de la filière, organismes institutionnels, collectivités territoriales et associations nationales d'élus). A la tête d'un réseau de près de 50 associations, elle propose des actions d'information, de formation, et de développement des territoires.

Des actions en faveur du développement local pour bâtir le futur

Les Communes forestières ont engagé plusieurs actions de développement au sein des territoires :

- Les politiques forestières de territoires : soutenir, accompagner et suivre la mise en place d'outils de développement des territoires. 130 chartes forestières de territoire ont été signées.
- Le programme « 1000 chaufferies bois pour le milieu rural » : valoriser en circuit court la ressource bois. Ce programme 2007-2012 a permis à des territoires structurés, de mutualiser leurs moyens, développer la plaquette forestière et renforcer leur performance énergétique.
- Le programme « 100 constructions publiques en bois local » : proposer, depuis 2012, un accompagnement des collectivités qui s'engagent pour une construction durable, une valorisation de leur ressource et la création d'emplois locaux.
- Présentation des enjeux de la biodiversité : informer des évolutions de la réglementation et développer la prise en compte de la biodiversité dans la gestion courante des forêts communales.
- La certification PEFC : soutenir la mise en place de la certification en forêt communale.
- Suivi de la politique européenne : favoriser la prise en compte des politiques forestières au niveau européen, en lien avec la Fédération européenne des Communes forestières
- Les Communes forestières à l'international : aider à la gouvernance des forêts par les collectivités locales en développant des actions de coopération décentralisée, portées par l'association COFOR-International



CIBE - Comité Interprofessionnel du Bois-Energie



Adresse : 3 rue Basfroi - 75011 PARIS

Tél : 09 53 58 82 65

Mail : contact@cibe.fr

Site internet : www.cibe.fr

Association loi 1901 créée en 2006, le Comité Interprofessionnel du Bois-Energie (CIBE) rassemble plus de 130 acteurs du chauffage collectif et industriel au bois (et aux autres biomasses lignocellulosiques), y compris la production combinée de chaleur et d'électricité, dans l'habitat et le tertiaire, les réseaux de chaleur et les entreprises industrielles.

Nos enjeux et engagements

Le CIBE réunit et coordonne les réflexions des acteurs (souvent de taille modeste) dispersés sur le territoire pour professionnaliser les pratiques « de la pépinière à la cendre », établir les règles de l'art, former des professionnels et promouvoir les chaufferies de forte et moyenne puissances (y compris la cogénération) auprès des décideurs publics et privés.

Au plan national et sur la base de dossiers technico-économiques argumentés, le CIBE intervient auprès des institutions, des organisations professionnelles, des médias... et au plan régional exclusivement en appui et à la demande des organismes et acteurs de terrain.

Nos activités

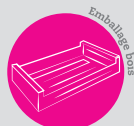
Afin de partager les expériences et savoir, cinq commissions de travail permanentes sont constituées sur les thèmes suivants :

- APR : Approvisionnement des chaufferies et biocombustibles
- REX : Retour d'expériences conception / construction / exploitation ;
- RES : État des lieux et promotion de la chaleur au bois dans l'habitat, le tertiaire, les réseaux de chaleur et l'industrie
- MOP : Montage des projets aux plans administratif, financier et fiscal
- ANI : Animation bois-énergie

Un colloque est organisé, chaque année dans une région différente, en collaboration avec une structure régionale pour développer une thématique d'actualité sur la filière bois-énergie :

- « Collectivités territoriales et professionnels : coopération incontournable pour développer le bois-énergie » en 2012 à Toulouse
- « Le bois-énergie dans l'industrie » en 2010 à Nantes
- « Bois-énergie : ressources et approvisionnement » en 2009 à Valence

Le CIBE est engagé depuis 2012 dans la mise en place de formations.



ONF ENERGIE



Adresse : 2, avenue de Saint-Mandé - 75570 PARIS Cedex 12

Tél. : 01 40 19 78 19 - Fax : 01 43 07 87 35

Mail : onf-energie.siege@onf.fr

Site internet : www.onf.fr

ONF ENERGIE est une filiale de l'ONF et de la FNCOFOR créée en 2006 et spécialisée dans l'approvisionnement des chaufferies collectives et industrielles en bois déchiqueté (plaquettes forestières). ONF Energie est leader sur le marché de la plaquette forestière avec un tonnage de commercialisation de 300 000 tonnes en 2012 pour un chiffre d'affaire de 15 millions d'euros.

ONF Energie compte début 2013, 15 salariés, répartis principalement sur la moitié nord de la France. ONF Energie dispose d'une trentaine de plate-forme de préparation et stockage de ses produits mais réalise actuellement 3/4 de son activité en direct entre la forêt et les chaufferies qu'il approvisionne. La production de bois énergie est totalement durable car le bois est prélevé dans le cadre des interventions sylvicoles sur les jeunes peuplements, principalement feuillus.

Nos références

- Aéroport de Roissy pour le compte d'ADP
- Réseaux de chaleur de Besançon, Stains, Colmar, Grenoble, Metz...
- Clients industriels: Nestlé, Bongrain, Ferropem, déshydrateurs, Ingredia...
- Exploitants de chaufferie: Cofély, Dalkia, Coriance, EBM, IDEX...
- Plus de 200 chaufferies en milieu rural (écoles, hôpitaux, maisons de retraite, hôtels, thermes, abbayes, artisans, maisons particulières...)